AccueilRevenir à l'accueilCollectionLa correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856Collection1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salonsCollection1850 (31 mai-18 octobre) : Une posture politique et publique à établirItemVal-Richer, Mercredi 5 juin 1850, François Guizot à Dorothée de Lieven

Val-Richer, Mercredi 5 juin 1850, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

Conversation, Diplomatie (Angleterre), Famille royale (France), Politique (France), Politique (Grèce), Relation François-Dorothée (Politique), Salon

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet. []

Présentation

Date1850-06-05

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

CoteAN: 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 13

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription

Val Richer, Mercredi 5 juin 1850

8 heures

Causez, je vous prie un peu à fond avec Duchâtel, Dumon et Montebello de la santé du Roi, et de la nécessité des voyages. La diversité des renseignements qui

m'arrivent m'inquiète. Je crains que l'événement ne nous surprenne et que nous ne fassions là trop tard ce qui est convenable envers le Roi, et nécessaire pour influer sur l'avenir. Faute d'une résolution ferme et claire des conversations qui constateraient bien les derniers avis et les derniers voeux du Roi seraient fort utiles. Montebello comptait partir après le vote de la loi électorale ; où en est-il de son intention? Lahitte a plus qu'un prétexte, il a une excellente raison pour ne pas en finir immédiatement. Après ce qui s'est passé et la discordance évidente entre la conduite anglaise à Londres et à Athènes, il ne doit accepter définitivement la concession de Lord Palmerston et se considérer lui-même comme satisfait que lorsque l'offre de l'alternative entre les deux conventions [Wyre], et Drouyn de Lhuys aura été faite à Athènes même, et faite sans équivoque, sans subterfuge sans rien qui puisse contraindre le choix du roi Othon et donner ensuite à Lord Palmerston le droit de dire : « C'est la Grèce elle-même qui a choisi la convention [Wyre] ; elle la préfère donc ; c'était bien la peine que la France fit tant de bruit. Cela ferait à le France et au général Lahitte une position un peu ridicule. Qu'il dise donc que pour lui, il sera satisfait dés que l'offre de Lord Palmerston aura reçu son accom plissement c'est-à-dire dès que la Grèce aura choisi; mais qu'il attende, pour déclarer, sa satisfaction définitive, que la Grèce ait en effet choisi. C'est là une marche désagréable certainement à Lord Palmerston, mais la seule régulière et sure.

10 heures

Je suis charmé que la querelle, entre le général Changarnier et le Président soit replâtrée. Changarnier peut y avoir perdu quelque chose, mais il retrouvera et cela vaut infiniment mieux qu'une explosion.

Je trouve fort sensée, l'appréciation du gendre de son beau-père. Si vous aviez besoin de nous pour quelque dessein précis et prochain, vous ne vous arrêteriez pas à de telles objections ; vous nous feriez des avances. Mais vous n'avez en ce moment, rien à faire pour quoi vous ayez besoin de nous. A quoi bon des avances qui ne seraient qu'une marque de confiance dans une force et dans une durée auxquelles vous ne croyez pas ? Je doute beaucoup de ce qu'on vous à dit sur M. Gueneau de Mussy. J'ai quelque raison de croire le contraire. Je vais tâcher d'éclaircir le fait. Adieu, adieu.

Vous ne me parlez pas de départ. J'incline à croire que tant que Paris sera si intéressant vous n'en sortirez pas. N'avez-vous pas trop chaud ? Adieu, adieu.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), Val-Richer, Mercredi 5 juin 1850, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1850-06-05.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 05/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/3351

Informations éditoriales

Date précise de la lettreMercredi 5 juin 1850 Heure8 heures DestinataireBenckendorf, Dorothée de (1785?-1857) Lieu de destinationParis

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionVal-Richer (France)

Notice créée par Marie Dupond Notice créée le 12/01/2022 Dernière modification le 18/01/2024

Wal di ches Surces 5 Juin 1830 47

lang, je vous prie, en pour à fond avec du châtet , les mon et montebelle de la danté du Hoi se de la nécessité des voyages. La diversité des houseignement qui m'arrivent minquièle; je craine que févénement ne nous surprem, es que nour ne fassione la trop tand ce qui est convenant le nover le Hoi et nécessaire pour influes sur l'avenir. Faute l'ime nélolution forme et claire, des inversations qui constateroient bien le l'enverier, avis et les chonises vous du Hoi dernires avis et les chonises vous du Hoi dernires pour influes. Inontebelle comptoit partie après le vote de la loi électorale; vie en est. I de Von intentien?

La bitte a plus quim prilogte, il a time expectlente raison pour me pa, en siniv immediatement. Aprèr ce qui d'ent paner et la dissordance évidente entre la conduite Auglaise à Londre, et à Mhèng, il one doit acceptes définitivement la conscion de lord s'atmerston et le consideres lui-nième comme d'atisfait

que longue l'offre de l'atternative entre les decy townstions layer or Brouge de Lhuys num ete faite à alliene nome se faite Sour equiveque , dans Subter fing a , Some rien qui prime contrainere le choix de loi Other of doomes ensuite & los Salmerston le droit de dine : " C'at da jour elle mones qui a choisi la convention logar ; elle la profese done , letoit bies la prime que la trance fet tant de bruit . Cela freit à la France et au general dahitte une position un peu vidicule. Luit dire donc que , pour lei , il Sera Vatisfait des que letter de lord le aura vegu don accome aptiesement, vit. à dire des que la fine dura choisi; mais quit attende , pour declarer da Satisfaction definition, que la grie ait en effer chaiti.

C'est la une marche de agricable coste: . sument à lord P. , mais la Soule réguliere es Sure.

to hours .

de fui charme que la queelle cutre le genéral Changarnies et le Delident deit replaties. Changarnies peut y

avoir perdie quelque chere smail il retrouvent es cela vant infiniment minere quine applica.

L'étaun for Jense l'appreciation de feudre ce don beau pine. Je vous avier besim de rous proces quelque dessois préis et prochain, vous ne vous avriteriez pos à de lette, objection, pour ne us fois des noment, avances. Onais Vous n'avez, en ce moment, reis à fair pour quoi vous aying besois de pour quoi vous again de l'enfance dans l'enfant quime marque de configue dans l'enfant quime marque de configue dans l'enfant pur en charse aux quelles vous se croyes pas

Le deste beautoup de ce quen vous a dit dur M. Gruneou de Mussy. I'mi quelque vai son de troire le toutraire. Le vais taches d'élaireis le fail.

de depart. I incline à croise que tant que l'his dera di interesseus, vom nén destino par lang-vous par trop cham? Acteir, adeir.